

Consultations publiques – Ray-Mont Logistiques

Avis écrit de François Brisson- 4 novembre 2024

Bonjour Madame et Monsieur les commissaires,

Je m'appelle François Brisson, et je réside avec mes deux fils, Miko (18 ans) et Yan (19 ans), à la Coopérative P'tit Train de Viauville, située sur Ida-Steinberg, près de Ray-Mont Logistiques.

Je souhaite vous faire part de mes préoccupations concernant ce projet. D'abord, Ray-Mont-Logistiques s'est installé sans considération pour l'impact sur la qualité de vie des résidents voisins. Les dirigeants prétendent avoir consulté la communauté, ce qui est totalement faux. Au contraire, ils ont fait usage de tactiques d'intimidation, allant jusqu'à poursuivre la Ville qui s'était opposée au projet pour protéger ses citoyens. Ils ont aussi segmenté leur projet afin d'éviter les études d'impact environnemental obligatoires. Lors d'une réunion publique, Charles Raymond, l'un des dirigeants, a même reconnu qu'il ne vivrait jamais près d'un tel projet, affirmant que ce serait une catastrophe – une déclaration confirmée en vidéo (1).

À aucun moment, Ray-Mont-Logistiques n'a proposé de solutions pour atténuer les nuisances, qu'il s'agisse de réduire le bruit (mis à part un mur de conteneurs), de diminuer les émissions de poussières et de CO₂, de contrôler les mauvaises odeurs et la vermine, ou d'atténuer l'immense îlot de chaleur qu'il va créer à 90 mètres de chez moi. Il n'a pas non plus proposé de réinvestir dans la communauté locale. En évoquant les mauvaises odeurs et la vermine, je fais référence à leur site sur la rue Wellington, où l'accumulation de grains attire des mouettes par centaines, provoquant des nuisances olfactives et l'apparition de rongeurs. Un simple déplacement sur ce site suffit à en constater les effets.

Lors de la réunion de concertation, beaucoup de discussions ont porté sur le bruit, mais l'impact sur la qualité de l'air, qui sera affectée par le va-et-vient intensif des camions, n'a pas été abordé. Or, la qualité de l'air nous concerne en premier lieu, en tant que voisins directs. Il n'a également pas été question des risques liés aux îlots de chaleur, qui peuvent représenter un danger sérieux pour les personnes vulnérables. Ray-Mont-Logistiques a aussi déclaré que les trains, en roulant à basse vitesse, seraient silencieux. Cependant, des trains passent déjà près de notre coopérative, et je peux vous assurer que non seulement ils sont audibles, mais que leurs vibrations affectent nos bâtiments. Ces vibrations risquent même d'endommager les fondations de nos logements. Quant à leur proposition de déplacer une butte, il est évident qu'il ne s'agit pas d'une mesure d'accommodement mais bien d'une tentative pour gagner de l'espace supplémentaire.

Nous avons choisi de vivre à la Coopérative pour ses valeurs d'entraide, communautaire et la possibilité d'accéder à un logement abordable, à l'abri des "rénovictions". Étant le seul revenu de ma famille avec deux enfants aux études, il m'est impossible de leur offrir un logement à prix de marché. Aujourd'hui, Ray-Mont Logistiques s'installe ici sans considération pour notre bien-être, motivé par le profit. Des profits réalisés à nos dépens et sans compensation. Non seulement il ne contribue pas aux mesures de réduction des nuisances, mais c'est à nous qu'on demande de payer la facture. La ville Va acheter une partie du terrain du CN pour y ériger un mur anti-bruit, un investissement d'au moins 20M \$. Pourquoi Ray-Mont ne finance-t-il pas lui-même cette barrière?

Qu'en est-il des dommages éventuels sur nos bâtiments, de notre relogement si la situation devenait insoutenable, de nos frais de santé?

Voilà comment je me sens : moi et mes enfants serons contraints de sacrifier notre qualité de vie, notre santé physique et mentale pour qu'une entreprise puisse réaliser des millions en profit, sans aucun bénéfice pour nous en retour.

(1) <https://vimeo.com/543334146>